



SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER
MINISTRE, CHARGE DU NUMERIQUE

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTRE
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris le 11 juillet 2018
N°585

Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du numérique et Delphine Gény-Stephann, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, enclenchent une nouvelle dynamique pour la transformation numérique de l'industrie, avec la mise en place du CNI Numérique

Le Conseil National de l'Industrie a installé, ce 11 juillet 2018, le CNI Numérique. Coprésidé par Monsieur Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Numérique, et Madame Delphine Gény-Stephann, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, le CNI Numérique a pour objectif d'aider au développement du tissu industriel français par le numérique. Il contribue aux Contrats stratégiques des filières du CNI, et pilote en cohérence l'action de l'Alliance pour l'Industrie du Futur.

À cette occasion, le CNI Numérique a étudié le volet numérique du plan d'action des filières industrielles de l'aéronautique, du naval et de l'automobile.

Il a étudié également les dispositifs d'accompagnement au développement industriel qu'a mis en place la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur sous l'égide de La French Fab, comme exemple de l'action d'une collectivité régionale dans ce domaine.

L'Alliance pour l'Industrie du futur a présenté un bilan de son activité et son projet de feuille de route qui permettra de renforcer son action au sein de La French Fab et au service de la diffusion des concepts de l'Industrie du Futur, pour que notre industrie relève avec succès les défis de demain. Il lui a été demandé d'établir une méthodologie de suivi de la transformation du tissu industriel français afin de pouvoir piloter les résultats obtenus par cette politique.

France Industrie a annoncé son implication dans la dynamique commune de La French Fab pour promouvoir et amplifier la transformation du tissu industriel français, notamment en exploitant tous les potentiels des technologies numériques dans leurs moyens de production et leurs modèles d'affaires. France Industrie rejoint ainsi les membres fondateurs de La French Fab que sont Bpifrance, l'État, Régions de France, l'Alliance Industrie du Futur et Business France, pour contribuer au rayonnement de la marque auprès de tous les publics.

Le CNI Numérique a annoncé le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur l'Intelligence Artificielle en septembre auprès des acteurs privés et publics pour la mutualisation de données, ingrédient indispensable à l'émergence de projets ambitieux en IA notamment au sein des filières du CNI. Un appel à projets sera ensuite publié en fonction des potentiels identifiés au cours de cet AMI.

Cette réunion a également donné lieu au lancement d'une mission concernant les campus de formation et de développement des technologies de l'Industrie du Futur. Ces campus peuvent permettre, par exemple, sur des chaînes de production à l'état de l'art, de former des dirigeants d'entreprises, des salariés et des jeunes aux nouveaux métiers de l'industrie. Il s'agira d'en saisir les potentiels et de comprendre les meilleurs moyens pour les pouvoirs publics d'accompagner de telles initiatives le cas échéant.

La prochaine réunion du CNI Numérique, au cours du 4^{ème} trimestre 2018, permettra de suivre l'avancée de ces travaux et de continuer à nourrir les volets numériques des plans d'action des filières industrielles.

Contacts presse :

Cabinet de Mounir Mahjoubi : 01 42 75 77 22 - presse@numerique.gouv.fr

Cabinet de Delphine Gény-Stephann : 01 53 18 44 38 - rp.semef@cabinets.finances.gouv.fr